

HORAIRES DES COURS THEORIQUES

Du Lundi au vendredi à 16h et à 17h.

Cours de 1 heure en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière sur les thèmes suivants :

- L - La circulation Routière ;
- C - le Conducteur ;
- R – la Route ;
- U – Les autres Usagers ;
- D – les notions Diverses ;
- A – les premiers secours ;
- P – Prendre et quitter son véhicule ;
- M – la Mécanique et ses équipements ;
- S – la Sécurité du passager et du véhicule ;
- E – l'Environnement.

Obligation d'avoir suivi ces 10 cours afin de pouvoir se présenter à l'Epreuve Théorique Générale.